

**COMMUNIQUÉ DE
PRESSE****STALLERGENES POURSUIT SON EXPANSION STRATÉGIQUE
INTERNATIONALE, AVEC L'ENREGISTREMENT RÉUSSI AU CANADA DU
COMPRIMÉ AU POLLEN DE GRAMINÉES ORALAIR™**

Antony (France), 21 mars 2012 - Stallergenes SA (Euronext Paris CAC small) annonce aujourd'hui avoir obtenu l'autorisation de mise sur le marché d'Oralair™ auprès de Santé Canada. Oralair™ est un comprimé d'immunothérapie sublinguale aux pollens de graminées destiné au traitement de la rhinite allergique saisonnière au pollen de graminées, modérée à sévère, accompagnée ou non de conjonctivite.

Avec cette approbation, Oralair™ devient le premier comprimé d'immunothérapie enregistré en Amérique du Nord.

« Nous sommes ravis qu'Oralair™ ait obtenu son autorisation de mise sur le marché au Canada. Celle-ci confirme la robustesse de nos données cliniques et est une base solide pour étendre, avec notre partenaire Paladin Labs, le succès déjà obtenu sur d'autres marchés. Elle démontre également la stratégie de Stallergenes visant à renforcer son expansion internationale », a déclaré Roberto Gradnik, directeur général de Stallergenes SA.

La prévalence de l'allergie respiratoire au Canada est comparable aux taux observés en Europe, soit 20% à 25% de la population adulte canadienne, dont 50% seraient allergiques aux pollens de graminées¹. Actuellement, le traitement standard au Canada des allergies aux graminées par immunothérapie consiste en de multiples injections d'allergènes de graminées, réalisées au cabinet d'un médecin. Oralair™ est un comprimé sublingual qui peut être pris à domicile et qui bénéficie d'un niveau de tolérance sans égal. L'efficacité d'Oralair™ a été démontrée par sept études cliniques réalisées contre placebo impliquant plus de 2 600 patients en Europe et en Amérique du Nord.

« Nous sommes très heureux que Santé Canada ait accordé son approbation réglementaire à Oralair™ », a déclaré Mark Beaudet, président-directeur général par intérim de Paladin Labs Inc. (TSX : PLB). « Nous prévoyons de lancer Oralair™ pour la saison pollinique 2013 et sommes confiants qu'une fois lancé, Oralair™ offrira aux Canadiens souffrant d'allergies une alternative sûre, efficace et pratique pour le traitement des allergies saisonnières aux graminées. »

Oralair™ est commercialisé en Europe depuis 2008 et est désormais enregistré dans 27 pays.

¹ Bauchau V, Durham SR. Prevalence and rate of diagnosis of allergic rhinitis in Europe. Eur Respir J 2004;24:758-64

A PROPOS D'ORALAIR™

Oralair™ est un comprimé d'immunothérapie sublinguale composé de cinq extraits de pollens correspondant aux caractéristiques épidémiologiques de l'exposition des patients : ivraie (*Lolium perenne*), pâturin (*Poa pratensis*), phléole (*Phleum pratense*), dactyle (*Dactylis glomerata*) et flouve (*Anthoxanthum odoratum*).

Indications d'Oralair™

Oralair™ est indiqué dans le traitement de la rhinite allergique saisonnière au pollen de graminées, avec ou sans conjonctivite chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant âgé de plus de 5 ans, confirmée par des symptômes cliniques pertinents, un test cutané positif et/ou un titre positif IgE, insuffisamment contrôlée par la pharmacothérapie conventionnelle ou présentant une mauvaise tolérance de cette dernière.

Schéma posologique d'Oralair™

Oralair™ est administré quotidiennement en protocole pré-saisonnier (4 mois précédant la saison pollinique) et co-saisonnier (durant la saison pollinique). Bien que la saison pollinique varie selon les zones géographiques, les patients entament généralement leur thérapie en janvier et la poursuivent jusqu'en juillet.

La phase d'initiation est réalisée en 3 jours (1 comprimé de 100 IR, 2 comprimés de 100 IR, 1 comprimé de 300IR) et la phase d'entretien est réalisée avec un comprimé de 300 IR jusqu'à la fin de la saison.

Une étude pharmacodynamique a démontré l'efficacité d'Oralair™ dès le premier mois de traitement. L'efficacité à long terme d'Oralair™ après l'arrêt du traitement, suite à un traitement discontinu selon un protocole pré-co-saisonnier (après 3 ans de traitement) a été démontrée par l'étude clinique long terme de phase III VO53.06 réalisée au sein de centres européens et canadiens.

Qui doit prescrire Oralair™ ?

Un traitement par Oralair™ doit uniquement être prescrit et initié par des médecins suffisamment formés et bénéficiant d'une expérience des traitements des maladies allergiques respiratoires.

A PROPOS DE PALADIN LABS

Paladin Labs Inc., dont le siège est situé à Montréal au Canada, est une société pharmaceutique spécialisée qui concentre ses efforts sur l'acquisition ou l'obtention de droits de distribution sous licence de produits pharmaceutiques. Mettant en œuvre cette stratégie, bénéficiant d'une équipe de vente spécialisée opérant à travers le Canada et d'une expertise marketing reconnue, Paladin s'est hissé parmi les premières sociétés pharmaceutiques spécialisées du Canada.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet de la société : www.paladinlabs.com

À PROPOS DE STALLERGENES

Stallergenes est un laboratoire biopharmaceutique européen qui se consacre au traitement des maladies allergiques respiratoires telles que la rhinoconjonctivite et la rhinite sévères, et l'asthme allergique par immunothérapie allergénique. Septième laboratoire pharmaceutique

français, leader des traitements d'immunothérapie sublinguale, Stallergenes consacre près de 20% de son chiffre d'affaires en données brutes à la recherche et développement et est engagé dans le développement d'une nouvelle classe thérapeutique : les comprimés d'immunothérapie sublinguale.

En 2011, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 235 millions d'euros et plus de 500 000 patients ont été traités avec des produits Stallergenes

Euronext Paris (Compartiment B)

CAC small

Code ISIN : FR0000065674

Code Reuters : GEN.PA

Code Bloomberg : GEN.FP



Déclarations prospectives concernant Stallergenes

Ce communiqué de presse peut contenir des énoncés prospectifs, des prévisions de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel et faire références à des événements de nature commerciale. Ces énoncés prospectifs sont établis sur la base des hypothèses et des attentes de la direction de Stallergenes et sont soumis à certains risques et incertitudes. En conséquence, les résultats réels peuvent différer de ce qui est indiqué dans ces énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient influencer les résultats futurs incluent, sans être exhaustifs, comprennent la conjoncture et les conditions économiques, y compris les problématiques juridiques et d'évaluation des produits, les fluctuations des taux de changes et de la demande, les variations affectant les facteurs de compétitivité et la dépendance envers les fournisseurs. La Société rejette toute intention ou toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prévisionnels sur la base de toute nouvelle information ou tout nouvel événement pouvant survenir, sauf si la loi l'exige.

Pour en savoir plus : <http://www.stallergenes.com>

<p>Contacts</p> <p>Roberto Gradnik, Directeur général Tel. +33 1 55 59 20 04</p> <p>Christian Thiry, Directeur Financier Tel. +33 1 55 59 20 95 e-mail : investorrelations@stallergenes.fr</p>	<p>Relations presse Stallergenes Lise Lemonnier, Directeur Communication Tel. + 33 1 55 59 20 96 e-mail : llemonnier@stallergenes.fr</p> <p>Relations investisseurs et analystes Lucile de Fraguier, Pavie Finance Tel. +44 208 248 2793 e-mail : contact@pavie-finance.com</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------